

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DE L'UNAF 64

EN DATE DU 22 MARS 2024

Le Comité Directeur de l'UNAF 64 s'est réuni le vendredi 22 mars 2024 à 12H30, en visioconférence (Whatsapp).

Tous les membres du Comité sont convoqués :

- ❖ M. CHABRY Laurent (Président et Secrétaire Général)
- ❖ M. CHARLET Jérémy (Vice-Président et Trésorier Général)
- ❖ M. RODRIGUES Théo (Délégué Juridique Départemental)
- ❖ Mme AROSTEGUY Colynn (Membre Assesseure)

Présent(e)s : MM. CHABRY Laurent, CHARLET Jérémy et RODRIGUES Théo.

Excusé(e)s : Mme AROSTEGUY Colynn.

Les points inscrits à l'ordre du jour sont :

1. Choix des lots pour la tombola du tournoi de Pâques 2024 des Églantins d'Hendaye.
2. Formalités administratives (diffusion du Procès-Verbal).

Résolutions :

1. Choix des lots pour la tombola du tournoi de Pâques 2024 des Églantins d'Hendaye :

Notre SD est à nouveau invitée les 31 mars et 1^{er} avril 2024 au tournoi de Pâques des Églantins d'Hendaye, pour lequel le club hôte nous autorise à tenir un stand d'information et à organiser une animation de notre choix.

Le Comité Directeur décide d'organiser une tombola et définit les lots comme suit :

- 1^{er} lot : 1 nouveau Maillot Euro 2024 de l'Équipe de France, floqué au n° 10 et au nom de MBAPPE
- 2^{ème} lot : 1 casquette Équipe de France
- 3^{ème} lot : 1 bidon Équipe de France

Le coût total des lots est de 144,97€ (Maillot 113,99€, Casquette 17,99€, Bidon 12,00€, frais de dossier 0,99€).

La vente des billets de la tombola seront vendus (2€/unité) sur les deux jours avec un tirage unique le 1^{er} avril avant les finales.

2. Diffusion du présent Procès-Verbal :

M. Laurent CHABRY est chargé de procéder à la diffusion du présent Procès-Verbal.

Fait à Aïcirits-Camou-Suhast le 22 mars 2024

Pour le Comité Directeur de l'UNAF 64,

**Le Président
Laurent CHABRY**

